L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 15 JANVIER 1871. — 44ème Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. DIMANCHE MATIN, 15 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 5 heures P. M., au No 27 Commercial Place—tout le matériel d'imprimerie situé au dit endroit.

Par Eugène Tourné, au Warehouse de M. Amédée Couturié, No [illegible] rue Vieille-Levée—[illegible] caisses cerises à l'eau-de-vie.

Par Eug. Tourné, à midi, au warehouse No 73, rue Vieille-Levée, près Conti—1000 barillets de clous.

Par S. Guisault, rue d'Orléans, entre Bourbon et Dauphine—établissement de costumes.

Par J. Déjan, Jr., à sa salle d'encan, coin Carondelet et Gravier—Vente régulière de meubles et pianos.

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan No 28 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Par Louis Stern & Bros., au No. 18 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

ATTENTION!

☞ Le Shérif procédera demain, à 5 heures P. M. sur les lieux, No. 27, Commercial Place, Premier District, à l'adjudication d'un matériel d'imprimerie.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

ATTENTION!

Les entrepreneurs constructeurs et marchands quincailliers auront une occasion exceptionnelle d'acheter des clous de toutes dimensions à la vente à l'encan sans limite pour compte de qui il appartiendra, de 1000 barillets à clous—Par Eugène Tourné, lundi 16 courant, à midi.

☞ 2,000 barils de clous. — Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MELANGE—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 83 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, DIMANCHE.

Opéra—Si J'étais Roi.

Académie de Musique. —The Child Stealer.

St Charles—Black Eyed Susan.

Musée Crescent City—Nos 40 et 42 rue St Charles.

Cirque Dan Rice — Coin des rues St. Joseph et Baronne, représentations à midi et le soir.

Encore des Monopoles.

Après le monopole des Abattoirs, nous avons le monopole de la vidange; la nourriture et l'engrais, les extrêmes se touchent, comme on sait. Voici, maintenant, venir la question de l'eau. D'une part, on veut accorder à une compagnie dite des Levées l'autorisation de nous taxer lourdement sous prétexte de nous protéger contre l'eau du Mississippi, et, de l'autre, il est question de concéder à une autre compagnie le pouvoir de nous imposer pour cette même eau du Mississippi, que nous soyons ou non disposés à la consommer, puisque les terrains vides et les propriétés seront taxés indépendamment de toute consommation d'eau.

L'excès de ces abus engendrera-t-il le remède? C'est notre seul espoir.

Nous avions bien prévu que le triomphe du monopole des abattoirs amènerait de nombreuses imitations.

Après l'eau, ce sera le tour du charbon de terre. C'est le *Republican* qui nous l'apprend, dans son numéro de mercredi dernier. Il prépare, d'abord, habilement les esprits par des plaintes contre le haut prix de la houille et les exactions des marchands de charbon et il ajoute:

"Nous apprenons qu'une mesure destinée à remédier à ce mal va être présentée à la Législature, et nous espérons qu'elle réussira. Quand la Compagnie de Glace Crescent City a vu son approvisionnement épuisé au commencement de l'été, il y a eu de lourdes plaintes contre ce manque de prévoyance, et diverses suggestions ont été présentées pour éviter le retour de pareille chose, mais la glace n'est pas un article aussi nécessaire à la vie que le charbon, etc."

Avec de pareils raisonnements, on arriverait bien vite à remplacer complètement la liberté du commerce par un monopole pour la fourniture de chaque denrée. Le pain est plus nécessaire à la vie que le charbon. Vite un monopole accordé à une compagnie le privilége exclusif de fournir du pain aux habitants! Un autre pour le lait! Un autre pour l'éclairage! Il n'est pas de commerce ni d'industrie qui puisse échapper à une pareille manie.

N'est-il pas temps que ce dévergondage législatif cesse, et que le peuple de la Nouvelle-Orléans exprime, d'une façon quelconque, sa volonté de ne plus se soumettre à des impositions aussi arbitraires?

Réclamer devant la justice est un moyen dispendieux et impraticable, et presque interminable. Il faut donc trouver un autre mode de porter à l'hydre du monopole un coup qui abatte à la fois les têtes qu'elle lève déjà et celles qu'elle s'apprête à lever. Que les citoyens se consultent et avisent avant que ce mal ait pris une plus grande extension! S'ils laissent faire et s'il se soumettent comme des moutons à toutes les impositions, l'audace des spéculateurs ne fera que s'accroître, et ils se verront enlever jusqu'à leurs dernières ressources.

Le tirage de la loterie du Bazar.—Le tirage de la loterie du Bazar français comprend 3153 lots gagnant; il y en a déjà 2[illegible] de tirés, croyons-nous. La dernière séance du tirage aura lieu, à l'Hôtel St. Louis, lundi soir.

On nous prie d'annoncer qu'il sera, le même soir, procédé au tirage de la loterie du beau drapeau français offert par mademoiselle Esther Levy.

Représentation au bénéfice de M. Lewis Baker.—Une représentation au bénéfice de M. Lewis Baker, l'ancien directeur du Théâtre des Variétés, doit être donnée par les artistes de cette compagnie dans la salle des Odd-Fellows, vendredi prochain, 20 janvier. On trouvera dans nos colonnes les correspondances échangées à ce sujet. M. Baker a toujours été un directeur consciencieux, et depuis plusieurs années il a su se concilier l'estime et les sympathies du public; aussi comptons-nous qu'il aura un Bénéfice fructueux dans cette circonstance.

Le bal du Conclave Etna.—Ce bal dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, doit avoir lieu le mardi, 24 janvier courant. Nous remercions le comité des invitations qu'il nous a adressées.

Bal paré et masqué.—La compagnie de la pompe à vapeur Jackson No. 18, doit donner le samedi, 28 janvier, dans la salle des Odd-Fellows, un grand bal paré et masqué. Nous remercions le comité des invitations qu'il nous a adressées.

LA RUSSIE.

On lit dans l'*Echo du Parlement*:

En Russie, on arme que c'est une honte pour notre siècle. On dirait que nous sommes dans un temps où le sang appelle le sang. Il est bon que l'on sache à l'Occident ce qui se passe derrière la Baltique.

D'abord, on a décidé à St-Pétersbourg, et cela aux acclamations de la population tout entière, qu'on introduirait le système militaire prussien. Cela donnera à la colossale Russie une armée de 2,000,000 de soldats. Le budget militaire pour 1871 a subi des augmentations de terrible augure. Les dépenses pour l'artillerie, de 4 millions de roubles, sont portées à 25 millions de roubles: on achètera de nouveaux canons en masse. On transformera les anciens, on fera d'énormes provisions de munitions. Les chemins de fer stratégiques de Sébastopol et du Caucase seront activement achevés et garnis de forteresses. Odessa sera formidablement fortifié, les travaux commenceront le jour où l'article 14 du traité de Paris sera aboli. Des chantiers de guerre seront construits à Nicolaieff, et, sur ces chantiers, des monitors. Des correspondants de Varsovie savent qu'on a déjà, à cet effet, conclu des engagements avec des constructeurs de l'étranger. Les bouches du Dniéper seront également fortifiées. On établit un système d'ambulances.

Appel des derniers bans de la landwehr.—Les gouverneurs allemands viennent d'appeler sous les drapeaux tous les hommes de la landwehr jusqu'à l'âge de quarante-quatre ans. Ce nouvel appel n'est pas destiné, ainsi que quelques journaux l'ont annoncé, à porter l'effectif des bataillons de 800 à 1,000 hommes; mais bien à combler en partie seulement les vides faits dans ces bataillons par les derniers événements militaires, et les maladies.

Nous devons ajouter que, sur beaucoup de points, cette levée rencontre de très grandes difficultés.

—Le convent maçonnique de toutes les loges de France, qui devait avoir lieu à Bordeaux, vient, par décision du grand-maître, préfet de la Charente, d'être ajourné à trois mois.

CHRONIQUE LOCALE.

L'acte sur le vagabondage.—Hier matin, à l'ouverture de sa Cour, le juge Dibble a émis son opinion en matière de writ d'habeas corpus relativement aux vagabonds qui cherchent à se faire relâcher du workhouse par la raison que la loi sur le vagabondage est inconstitutionnelle. Le juge Dibble a dit qu'il donnait son plein concours à l'habile exposé de la loi fait par le juge Collens et a ajouté que de semblables lois avaient été déclarées constitutionnelles dans les Etats de New-York, Massachusetts et Caroline du Sud.

Cependant, il est possible que certains vagabonds soient mis en liberté, mais seulement parce que les mandats d'arrestation ont été lancés, non du Bureau de la justice de paix, mais du Bureau de la police métropolitaine, ce qui est illégal. Mais en ce cas, les vagabonds seront re-arrêtés à l'instant en vertu de mandats irréprochables et ils n'auront rien gagné à leurs procédures.

Selon le juge Dibble, les prévenus ne pourront recouvrer leur liberté qu'en fournissant une caution de $1000 pour leur conduite future.

Amélioration.—On place en ce moment des tuyaux de gaz sur les quatre faces du carré de la Douane, de manière à faire huit poteaux de gaz rue du Canal, six rue Decatur, six rue de la Douane et six rue Peters, en tout vingt-six becs de gaz pour tout l'îlet.

Le tonnerre.—Vendredi, sur les 11 heures, la foudre est tombée sur une maison de la rue Melpomène, entre les rues Dryades et Remparts. La cheminée a été renversée et la toiture grandement endommagée.

La nouvelle taxe sur le whisky.—Le changement ou plutôt l'augmentation du droit sur le whisky, le rum et le genièvre, fait perdre à un de nos grands marchands de liqueurs $30,000. Il vendait ces liqueurs à un prix calculé avec un droit de $1 00 par gallon et la nouvelle loi porte ce droit à $2 50. De là la perte.

La grande affaire en faux.—L'affaire de la poursuite exercée par le col. A. B. Small, de la compagnie de l'Express du Sud, contre certains diamants maintenant entre les mains du chef de police, comme étant la propriété d'un nommé Lewis M. Van Eaton, connu aussi sous les noms de John R. Livingston et de John R. Phillips, a été appelée hier devant le juge Théard, de la Quatrième Cour de District.

Le col. Small a soutenu que le dit Van Eaton avait fraudé la compagnie de l'Express d'une somme de $5000, pour une fois, au moyen de pièces fabriquées et de faux prétextes.

La compagnie se réserve le droit de réclamer de lui d'autres sommes considérables dont il est redevable envers elle, sommes provenant de checks fabriqués et s'élevant en totalité à $77,000.

Van Eaton est aussi accusé d'avoir forgé les noms d'autres personnes à New-York pour de fortes sommes et d'avoir obtenu des diamants à la Havane, en alléguant de fausses raisons.

Le juge Théard a accordé la saisie contre les diamants qui forment, dit-on, une très belle collection, le col. Small fournissant une caution de $1,000.

Van Eaton est l'individu qui a été arrêté avec une femme hier à l'Hôtel St-Charles, d'une manière passablement mystérieuse, il y a deux jours.

Accident de chemin de fer.—Vendredi soir, vers 9 heures, un nommé Peter Carenne, demeurant au coin des rues Orléans et Bourgogne a été grièvement blessé par le char de ville No 114, rue Dauphine entre la station de Pologne et les casernes des Etats-Unis, et envoyé à l'hôpital. Le cocher, Jacob Schott, s'est rendu lui-même à la station du 5me precinct; il allègue que la circonstance est entièrement accidentelle.

Vol.—Dans la nuit de vendredi à samedi, et dans la tempête de pluie qui régnait en ce moment, un voleur s'introduisant, au moyen de fausses clés, chez Mme Caron, rue St-Charles, a enlevé divers effets domestiques et une somme d'argent. Cet industriel, qui affectionne les orages nocturnes, pour faire ses opérations, est entièrement inconnu.

Vol de grand chemin.—Un nommé John Hyde se plaint d'avoir été attaqué la nuit rue Dryades par deux hommes qui lui ont enlevé une somme de $38. Ces deux hommes lui sont inconnus.

Escroquerie.—Un étranger nommé George Weaver se plaint de ce que des escrocs lui ont escroqué au jeu de cartes, rue St. Charles No 59, une somme de $186, une montre d'or et une bague. Avant l'apporter il le fait à un officier de police, cet officier lui a répondu qu'il ferait bien de transiger avec les voleurs pour avoir quelque chose. Beau rôle que joue la police! au lieu d'arrêter les voleurs, elle vous conseille d'abandonner volontairement une partie de ce que vous avez pour ne pas perdre le tout.

Réarrêtés.—Plusieurs vagabonds mis en liberté par le juge Dibble, parce que l'ordre de leur mise en arrestation émanait du bureau de la police métropolitaine et non du bureau de la justice de paix, ont été réarrêtés comme vagabonds, par le capitaine Schreider et, cette fois, nous devons le supposer en vertu d'ordres qui ne prêteront plus matière à contestation.

Un filou.—Hier, un nommé Holmes a été arrêté à l'Académie de Musique, pendant la matinée, sur l'accusation de filouterie. M. Ridwell l'accuse d'être un homme suspect et un vagabond. Le prévenu avait $30 en argent et quelques lettres sur lui. Les lettres ont été examinées par les agents de police qui ont déclaré que, dans leur opinion, l'homme n'était pas un filou, attendu qu'en ce cas, il n'aurait pas eu ces lettres dans la poche.

Surpris.—Le caporal Sullivan a arrêté hier Charles Marshall et Philip Oster qu'il a trouvés à 5 heures du matin, rue Julia avec un gros lot d'articles d'orfèvrerie en leur possession, articles supposés volés.

Suicide.—Vendredi soir, un italien nommé Manuel Banst, âgé de 35 ans, pris d'aliénation mentale, s'est pendu chez lui, rue Bourbon, 416.

Evasion.—La tentative d'invasion que nous avons rapportée hier, n'a pas eu lieu dans la prison de paroisse, mais bien au corps de garde du Premier District. En conséquence, les réflexions qui suivaient le récit que nous en avons donné, ne peuvent s'appliquer en aucune manière aux officiers de la prison. Nous apprenons du reste que les deux prisonniers qui ont fait cette tentative d'évasion, ont été, moyennant caution, relachés par le juge Abell.

Objets retrouvés.—Nous avons rapporté vendredi matin, que M. Norton demeurant rue Baronne 234, avait perdu une montre d'or, un gilet, une chemise et $375 en argent, le tout volé dans sa chambre. Le voleur, non satisfait de ce butin vint visiter aussi la maison de M. James Bell, rue Delord 229, dans la même nuit, mais, découvert par M. Bell, il est poursuivi si vivement qu'il jette dans un baril d'ordures sur la banquette la chemise, le gilet, la montre et l'argent qu'il venait de voler à M. Norton. M. Bell abandonne la poursuite et examinant les objets jetés par le voleur, il trouve dans une des poches du gilet une lettre maçonnique d'introduction. Etant maçon lui-même, il se rend chez M. Norton, et après une conversation fraternelle, il lui rend les objets qu'il avait ramassés dans le baril. Il dit que le voleur est un homme blanc, assez gros.

Législature.—*Sénat.*—27 membres sont présents.

M. Wilcox présente un mémorial de certains citoyens des paroisses d'Est et d'Ouest-Féliciana et d'Est-Bâton-Rouge qui demandent la création d'une nouvelle paroisse, en se fondant sur des raisons de distance.

Par consentement unanime, M. Wilcox présente un bill pour créer la nouvelle paroisse, qui sera appelée la paroisse Féliciana. Référé.

Par consentement unanime, M. Barber présente un bill pour amender la section 21 de l'acte étendant les limites de la paroisse d'Orléans, passé à la dernière session. Le bill est déposé suivant le règlement.

Le comité judiciaire fait un rapport favorable sur l'acte fixant les sessions de la cour du 14 district judiciaire.

Chambre des Représentants.—Réunion sous la présidence de M. Carr. 83 membres sont présents.

Un comité est nommé pour examiner les affaires de la compagnie du chemin de fer de Chattanooga. MM. Schumacher, Harper et Murray forment ce comité.

MM. Worrel, Dewees et Barrow forment le comité qui a été nommé pour examiner l'affaire des criminels mis en liberté par le juge Cooley.

MM. Mathews, Barber et Murray composent le comité qui doit examiner les affaires de la compagnie des Abattoirs.

Un autre comité est nommé pour faire un rapport sur l'état des quais et débarcadères du port de la Nlle-Orléans.

CHINE.

Le dernier courrier de Chine apporte des nouvelles fort intéressantes:

M. le contre-amiral Dupré, voulant en finir avec le fanatisme chinois, a demandé carrément 340 millions comme indemnité en faveur des victimes des derniers massacres. Il a de plus exigé la démolition de la forteresse de Te-Kou qui, défendant l'entrée du Pe-che-li, empêche nos bâtiments légers de remonter jusqu'à Tien-Sin. Et, à titre de satisfaction nationale, il réclame la tête de trois mandarins coupables de complicité ou d'incurie.

Le gouvernement chinois ayant demandé la protection du chargé d'affaires de Prusse, l'amiral a fait bloquer la frégate allemande *Meduse* dans le port de Yokohama (Japon), avec défense de sortir, sous peine d'être coulée. La corvette *Dupleix*, seul bâtiment chargé de cette mission de surveillance, se voyant condamnée à rester au Japon jusqu'à la fin de la guerre, a envoyé un cartel à la frégate prussienne, qui s'est empressée de refuser.

L'amiral Dupré se disposait à saccager les ports du Céleste Empire, et n'attendait plus pour commencer, que l'arrivée de la corvette cuirassée l'*Alma*, qui se trouvait, en octobre, sur rade de Singapore, prête à rallier l'amiral dans le nord de la Chine.

La corvette à hélice le *d'Assas*, en croisière dans l'Archipel de la Sonde, faisait une chasse continuelle à la marine marchande allemande, qui n'osait plus bouger. De nombreuses prises, notamment étaient amarrées devant Saïgon; c'étaient généralement de grands et beaux navires richement chargés, et il en arrivait à chaque instant, car on n'en laissait pas échapper un seul.

—D'après une dépêche de Londres du 8, les Prussiens se sont emparés de la bibliothèque de l'école militaire de St-Cyr et l'ont envoyée en Allemagne.

PAR LE TELEGRAPHE

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Intéressants détails sur la bataille du Mans.

Avec un peu plus de persistance la victoire eut été pour les Français.

Défaite attribuée à l'hésitation des mobiles.

Autre bataille attendue pour le lendemain.

Continuation du bombardement de Paris.

Les incendies règlent le tir des Prussiens.

Explosion probable de mines et de contre-mines.

Un projet de paix par l'Autriche.

Il sera présenté au Congrès des Puissances.

Le projet est bien accueilli par l'ambassadeur de Prusse à Londres.

Nouvelles Européennes.

Londres, 13 janvier—On fait des efforts extraordinaires pour mettre toute la marine anglaise en état de prendre la mer. On répare les bâtiments et on presse l'achèvement de ceux qui sont en construction, par ordre de l'amirauté.

Londres, 13 janvier, 4 heures p. m.—Le Mans est occupé par le 3e et le 10e corps prussien. Une grande quantité d'approvisionnements a été capturée au Mans et à St-Calais.

Londres, 13 janvier, 3 h. 30 p. m.—Un télégramme qui vient d'être reçu de Versailles apporte l'importante nouvelle que les mines et les contre-mines autour du fort du Mont-Valérien sont à une telle proximité qu'on s'attend à chaque instant à une explosion.

New-York, 14 janvier—Un spécial au *Telegram*, daté du Mans le 10, à minuit, dit: l'armée de la Loire, le dernier espoir de la France, a été battue dans une sanglante bataille à 7 milles de cette ville. La canonnade a été entendue toute la journée. Toute la population du Mans courait les toits dans les faubourgs en remplissaient les routes suivant anxieusement la marche du combat. Bien que la population eût été habituée à la canonnade, il n'y avait jamais eu plus d'excitation.

A neuf heures du matin, l'aile droite de l'armée française qui était à l'Est du Mans, a été subitement attaquée par une avant-garde de Prussiens qui est sortie des bois à l'extrême droite des Français. L'alarme ayant été donnée, l'avant-garde de l'infanterie française s'est mise en ligne, l'artillerie avançant avec dans les intervalles laissés dans les rangs. La cavalerie a pris des positions sur la droite et sur la gauche. La plus belle armée n'eût pu former une ligne de bataille plus parfaite. L'artillerie était bien pourvue de munitions et l'infanterie avait reçu 100 cartouches par homme. Les trains de munitions étaient bien placés.

Le champ de bataille était une vallée. Les deux armées occupaient les hauteurs opposées les unes aux autres. La ligne française était semi-circulaire et avait 12 milles d'étendue, dominant la vallée qui était couverte par 12 pouces de neige.

Sur les hauteurs opposées les Prussiens occupaient une position presque semblable.

Peu après neuf heures, les Prussiens ont commencé une furieuse canonnade des bois auprès de l'extrême gauche, flanqués par une immense force de cavalerie, les bois cachant la position et les troupes étaient massées avec l'intention évidente de tourner la droite de Chanzy.

Le feu de l'artillerie a continué des deux côtés jusqu'à ce que les munitions de l'artillerie prussienne eussent été presque épuisées. Alors les officiers prussiens sont devenus furieux et ont donné ordre à l'infanterie d'avancer, les Français s'avançant avec une égale rapidité tout le long des lignes pour rencontrer les Allemands dans un combat de mousqueterie rapproché.

Les Allemands étaient froids et concentrés, et les Français se comportaient bravement. Vers trois heures midi, les mobiles ont commencé à fléchir, et les Français n'ont pas pu tenir plus longtemps leurs positions et ont commencé à retraiter.

Les morts et les blessés jonchaient les champs qui étaient rouges de sang, et le carnage était effroyable. Quinze mille Français étaient tombés avant cinq heures, moment où l'armée française était en pleine retraite. Le nombre des troupes engagées des deux côtés était de 80,000. On dit que le général Chanzy est malade, mais il a encore le commandement et on s'attend à ce qu'une autre bataille se livre demain.

Londres, 13 janv.—Le duc de Mecklembourg télégraphie de Montfort, département de la Sarthe, le 12, "après un rude combat à St-Corneille, nous avons atteint la rivière de Sarigna-l'Evêque, à sept milles au nord-est du Mans, avec une petite perte. Nous avons fait mille prisonniers."

Londres, 13 janv. (spécial au *Herald*)—Une dépêche de Vienne du 12 dit: l'Autriche va prendre l'initiative d'un mouvement pacifique et les propositions de paix dans le Congrès des puissances seront bien accueillies par le comte Bernstorff. Les préliminaires que l'Autriche proposera sont que la France rendra un fort, 20 navires de guerre et un milliard de thalers et une bordure de terre de quatre milles de large sur la rive gauche du Rhin, et la Prusse garantirait deux millions de rations par jour à Paris.

New-York, 14 janv.—Une dépêche spéciale au *Herald*, de la Havane, dit que la goëlette Wanderer qui apporta une cargaison d'esclaves à Savannah en 1859 a fait, récemment, naufrage sur la côte Nord de Cuba. Le capitaine et l'équipage ont été sauvés.

Le *Herald* a aussi une dépêche spéciale datée de Versailles du 10, à 5 heures P. M. qui dit: "Paris brûle en plusieurs endroits. La nuit dernière les incendies formaient d'excellents points de mire contre lesquels un feu très vif a été maintenu par les batteries du Sud et du Sud-Ouest."

Athènes, 13 janv.—Le gouvernement grec a donné à l'Angleterre l'assurance que les assassins de Marathon qui existent encore seront punis.

Londres, 13 janv.—La circulaire de Pixley exprime l'opinion que les demandes pour les espèces sur le continent doivent durer jusqu'à la fin du mois actuel.

New York, 14 janv.—Une dépêche au *World*, à la date du 13, de Bruxelles, dit: La défaite du général Chanzy est complète. Les pertes des Français pendant trois jours de combat ont été de 16,000 hommes. Celles des Prussiens ont été très lourdes.

Hier, le bombardement de Paris a été terrible. Tout le district au Sud d'une ligne tirée par la Porte Maillot, le Champ de Mars, l'Hôtel des Invalides, le Luxembourg et le Fort de Bicêtre, est atteint par une pluie de bombes. D'autres portions de la ville sont parfaitement à l'abri.

Les forts en dehors de la ville montrent des signes de détresse.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 14 janv.—Le steamer Hornett a paru devant Puerto Guinchos à deux milles de Puerto Del Padre. [illegible]

Nouvelles de Washington.

Washington, 14 janv.—J. G. Howe, surintendant de [illegible] Packis, a accepté la troisième place dans la commission dominicaine. L'expédition est maintenant au complet.

Nouvelles Diverses.

New-York, 14 janv.—Le steamer [illegible] de Brooklyn [illegible] Denmark.

Richmond, 14 janv.—La cour [illegible] du chemin de fer de Danville [illegible]

Mobile, 14 janv.—Les touristes journalistes du Missouri sont arrivés hier et ont été reçus au Battle House par le maire, le propriétaire du Registrar et autres citoyens éminents. On leur a fait faire une excursion dans la baie. Ils partent demain par un train spécial pour la Nouvelle-Orléans.

New York, 14 au soir—La ville est agitée par le bruit que la ville a six millions de bonds à liquider la semaine prochaine, et qu'on amasse les greenbacks pour cela, ce qui cause une dépression sur les valeurs. Le marché d'affaires a escompté leur taux de 7 à 8. L'or a été soutenu toute la journée.

New York, 14—On raconte ce qui suit, mais sans y avoir généralement foi. Un certain Bickler, agent du service secret de Chicago, aurait montré au juge Cordoza, beau-frère de feu Benjamin Nathan, qui a été assassiné chez lui, un médaillon et d'autres objets ayant appartenu au défunt. Il aurait prétendu qu'il pouvait produire le meurtrier. Le juge Cardoza lui aurait remis $150 et l'aurait adressé au surintendant Kelso de la police, qui aurait dit que les agents de la police secrète de New York devaient avoir part à la récompense promise, sur quoi, l'agent de Chicago aurait rendu les $150 au juge et serait parti. On dit qu'il négocie maintenant avec la police secrète de Jersey City.

Cheyenne, Wy., 13 janv—Un télégramme du fort Fetterman dit que Red Cloud s'y trouve et demande que le Grand-Père envoie des provisions au fort Laramie pour sa tribu. Il rapporte que son peuple meurt de faim. Il rapporte encore que les indiens Crows lui ont volé 60 chevaux la semaine dernière. Les Crows ont aussi volé 200 chevaux aux Cheyennes, mais ces derniers ont pu les reprendre après un combat où sept Crows et un Cheyenne ont été tués.

New-York, 14—Depuis quelque temps les bonds du gouvernement ont été plus hauts qu'à Londres et les banquiers étrangers en ont acheté à Londres pour les envoyer en Amérique. Le montant des bonds du gouvernement revenus d'Europe depuis 6 semaines et qui sont en route pour revenir est estimé à 5,000,000. Le marché de Londres a changé quelque peu depuis plusieurs jours et les bonds de '62, après un achat des Rotschilds sont plus hauts à Londres qu'ici. On dit que ces achats à Londres font présumer un mouvement des hausses.

Cincinnati, 14—Le procès intenté par une mulâtresse à Zeb. Ward, du Kentucky, accusé d'avoir servi à son enlèvement de l'Ohio en 1853, ce qui fit durer son esclavage 15 ans de plus, a été transféré aujourd'hui à la Cour des Etats-Unis.

Syracuse, 14 janv.—Arthur X. Breed, alias Chiltenden, qui avait été arrêté dans cette ville, sur le soupçon d'être l'assassin de Halpine, le messager de l'Express à Albany et qui avait été acquitté, a été arrêté de nouveau sur la prévention d'avoir fabriqué une traite de $3000, sur Folger & Co. de la Nlle-Orléans. Breed, allègue-t-on, contrefit le nom de Dewitt C. Little John comme endosseur, et acheta du juge Low, directeur du chemin de fer de Midland, un bond de ce chemin pour $2,200, recevant un check pour le reste. Il fit certifier ce check et acheta une épinglette avec diamant valant $800, et reçut la différence en argent comptant.

Albany, 14—L'évêque Donn a ordonné des prières pour la pluie.

Marchés Européens.

Liverpool, 13 janv., après-midi—Coton ferme. Uplands 7 3/4 à 7 7/8. Orléans 8. Stock de toutes les classes 345,000 balles.

Londres, 13 au soir—Cons. 92 5/8, 5 20, 90 1/4.

Liverpool, 13 au soir—Coton sans changement. Uplands 7 3/4 à 7 7/8. Orléans 8. Vendu 12,000 balles. Céréales fermes. Tissus et filés fermes.

Stock de coton de toutes classes, expédié pour Liverpool 300,000 balles, dont 275,000 sont de provenance américaine.

Marchés Américains.

New York, 14 au soir.—Argent plus serré de 6 à 7; sterling 9 1/4 à 9 3/8; or 110 5/8 et 110 3/4; Gouvernements en baisse de 1/8. Louisiane 65 et 60; Levée 70 et 60.

New York, 14 au soir.—Coton fort et actif. Vendu 5,300 balles. Mid. Uplands 15 5/8. Orléans 15 7/8. Farine active et quelque peu améliorée.

Cincinnati, 14.—Coton ferme et en bonne demande. Mid. 14 1/4 à 14 3/8. Farine en bonne demande, de famille 5 75. Porc 20 00. Bacon ferme. Whiskey 86.

Louisville, 14—Toile d'emballage, nominale. Coton ferme et en bonne demande. Mid. 14 7/8. Farine très ferme. Extra de famille 5 25.

Memphis, 14—Temps froid, avec pluie et neige.

Memphis, 14—Coton ferme. Mid. 14 1/2.

Charleston, 14 — Coton ferme. 14 1/2 à 14 5/8. Recettes 1615. Stock 30,743 balles.

Norfolk, 14. — Coton ferme à 14; stock, 9,000 balles.

Mobile, 14 janv.—Coton actif et ferme à 14 1/4 à 14 1/2. Stock 55,899.

Galveston, 13 janv—Coton lourd à 14. Stock 57,553 balles. Recettes de la semaine 11,280.

Galveston, 13 janv—Coton soutenu à 14 à 14 1/4. Stock 58,702 balles.

Savannah, 14 janv—Coton en bonne demande et soutenu à 14 5/8. Stock 78,000 balles.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 14 janv.—Descendant, le R. E. Lee. Temps froid. Il tombe de la neige.

Vicksburg, 13 janv. au soir.—Montant: le Seminole et le R. E. Lee. Le fleuve baisse. Temps pluvieux et frais.

Memphis, 13, au soir.—La demande pour le coton est bonne, les prix fermes, à 14 1/4. Ventes 2,800 balles; recettes 2349; expéditions 2906.

Memphis, 13 janv.—Le fleuve baisse, mais il se creuse un chenal de sept pieds sur la barre Shoofly. Le temps est pluvieux et frais.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 14 janvier, midi.—Baromètre, 30. Vent O.-S.-O., fort. Arrivé, steamer I. C. Harris, d'Indianola, via Galveston.—Parti, barques Alaska, Arondal, Maria et Nova Scotia; brick Josie; goëlettes Mal et Grace Webster.

Passe-à-Loutre, 14 janv., midi.—Arrivé: le schooner Frank Lucas, en 4 jours, de Rustan avec des fruits.

LE MOYEN DE DELIVRER PARIS.

La lettre suivante a été adressée à la *Province* de Bordeaux:

Bordeaux, le 19 décembre 1870.

Monsieur,

C'est avec un vif sentiment d'intérêt que je lis, chaque jour, dans votre journal, les articles sur notre situation militaire.

Celui d'aujourd'hui, lundi, qui se termine par ces mots: *nous serons délivrés en détail*, me frappe entre tous les autres et excite en moi un désir ardent de dire ce que je pense. Il vous appartient de décider si mon opinion mérite une place dans vos colonnes.

Oui, monsieur, depuis la prise de Sedan, nous sommes décimés, détruits en détail, et ce que j'ai l'honneur de vous affirmer après vous, n'est pas seulement ma manière de voir, c'est celle du plus grand nombre pour ne pas dire de tous: j'ai pour habitude d'entendre et de consulter tous ceux que je puis aborder, dans les rues, sur les places, à la bourse, dans les comptoirs, partout.

Eh bien, les hommes d'un âge mûr, les enfants, les femmes, les gardes nationaux, les mobilisés, les soldats, les francs-tireurs, tous, entendez-vous! tous disent et répètent qu'on ne fait pas partir assez de défenseurs, qu'on les dissémine au lieu de les masser et que par cette manière d'agir, on fait tuer nos concitoyens, nos frères, sans arriver à un résultat heureux; qu'on expose Paris à se rendre par famine, tandis qu'il serait si facile de masser sur la ligne de Bordeaux à notre capitale des corps de 100,000 hommes à 25 ou 30 kilomètres de distance, avec appui égard à la défense des différentes villes qui, si elles étaient abandonnées à elles-mêmes ne seraient que pillées et envahies, au lieu d'être bombardées et incendiées.

Qui veut la fin, veut les moyens, c'était la maxime des anciens capitaines qui ont illustré Rome.

La fin, c'est le ravitaillement de Paris. Les moyens, c'est l'agglomération rapide de 500,000 hommes sur la ligne de Paris, appuyés par 500,000 autres échelonnés par centaines de mille, alimentés de pain, de vin, de viande par le chemin de fer d'Orléans, laissé libre de Bordeaux jusqu'au dernier groupe de nos forces.

Par cela est si simple, si pratique, que j'ai bien peur d'être taxé vif, ou de passer en cour martiale pour ma faire ainsi l'écho de toutes les voix que j'ai entendues. Et n'allez pas croire que je traie en cette affaire que le simple intérêt d'un bon citoyen qui désire voir sa patrie affranchie du joug de l'étranger.

J'ai l'honneur d'être le père d'un noble fils, âgé de 19 ans à peine, qui vient de s'engager, et que je n'ai autorisé qu'à regret, parce que je pense avec la grande majorité de mes concitoyens qu'il s'expose pour périr, si le gouvernement qui a notre sort entre les mains ne change pas de tactique et n'envoie pas contre l'ennemi des masses compactes, capables de l'écraser.

J'ai l'honneur de vous saluer.

E. BAURBGARD.

—Le préfet de Versailles, M. Passe, ayant prié l'empereur du roi d'obtenir la grâce d'un malheureux condamné à être fusillé [illegible]

—On se préoccupe depuis quelques jours, à Bordeaux, du prix élevé des objets d'alimentation; aujourd'hui, nous apprenons que le sucre a atteint le prix de [illegible] les deux kilogrammes. D'où vient une telle augmentation?

La guerre.

L'*Union Bretonne* a reçu de l'un de ses abonnés une lettre datée du 13 décembre et dont nous détachons le passage suivant:

Hier lundi, j'étais à la gare de [illegible] de Nantes, sur la ligne d'Angers, pour tâcher de savoir quelques nouvelles positives sur les affaires de ces derniers jours et la marche de nos ennemis.

Une demi-heure après arrivait un autre train; ah! c'était un spectacle navrant! Des malheureux, étendus sur de la paille dans des wagons de bestiaux, pâles, hâves, décharnés, les yeux ternes, les uns immobiles et silencieux, les autres gémissant de douleur; ici, c'était un malheureux ayant les deux jambes coupées; là, gisait un plus malheureux encore, les bras coupés; ici encore, un visage labouré d'un coup de sabre apparaît à travers des linges sanglants. Au bout du train est le wagon des morts; avant, on voit les blessés moins malades, chargés de surveiller les prisonniers.

Je me dirigeai vers ce wagon, pour inspecter ces hommes capables de marcher; les uns ne le pouvaient pas, sept ou huit avaient la capote et à pantalons bleus foncés, tous bruns, frappèrent mes yeux tout d'abord; à peine voyait-on quelques pantalons rouges; cinq ou six au plus.

Néanmoins à quels régiments appartenaient les premiers, je leur adressai la parole pour le leur demander; étonné de ne pas recevoir de réponse, je réitérai ma question; silence absolu, on plutôt je me trompe, un grand et bel homme à la barbe et aux cheveux blonds d'or, venait de dire un mot: "Hanovre." J'avais compris; c'étaient des prisonniers. Habitué dès mon enfance à l'usage de la langue allemande, je demandai aux Français qui gardaient ces hommes si je pouvais, sans inconvénients, leur parler en leur langue, ayant grand soin cependant d'avertir que, si je parlais la langue des Prussiens, je ne les aimais pas mieux pour cela.

Aux premiers mots de leur langue maternelle, les huit têtes se dressent devant moi, les unes blondes, les autres rousses, toutes empreintes d'une profonde tristesse. Voici notre conversation: "Vous êtes Hanovriens, n'est-ce pas?—Oui, monsieur.—Dites-moi, est-ce avec joie que vous venez vous battre contre nous? Est-ce avec ardeur que vous tuez ces gens qui défendent leur pays, comme vous l'ayez fait, il y a quatre ans, contre les mêmes envahisseurs? Pourquoi nous attaquer, nous qui ne vous avons jamais rien fait?—Non! non! Monsieur, nous haïssons la Prusse; nous aimons la France, ce pays de héros; mais, que faire contre la force? On nous oblige à tirer, à partir; impossible de résister à ceux qui nous oppriment. Ah! pourquoi les princes ne se battent-ils pas entre eux; pourquoi font-ils tuer tant de chrétiens! Chien de Guillaume! chien de Bismarck! *Hunds Wilhelm! hund's Bismarck!* (sic).

Vous qui nous comprenez expliquez à ces hommes qui nous entourent, que nous ne sommes pas Prussiens: que nous les haïssons; que, il y a quatre ans, ces mêmes envahisseurs qui pillaient nos villes, écrasaient nos armées, expulsaient notre roi. Et ou nous prend pour eux! Les Hanovriens, les Hessois, les Bavarois sont camarades de chaîne, se font prendre plutôt que de servir l'ennemi commun; ils préfèrent être prisonniers.—Telle est la conversation que j'ai eue avec ces alliés de la Prusse; ils venaient de Mer et de Beaugency, où ils avaient été battus deux jours.

Voici une singulière prétention prussienne:

Les Prussiens veulent se donner des positions personnelles, les places, des honneurs productifs en France.

Les correspondances de Strasbourg, écrites dans les journaux allemands, qui suisses, font entrevoir le motif de la ténacité avec laquelle la Prusse insiste sur l'annexion de la Lorraine et de l'Alsace.

Il est arrivé à Strasbourg, à Nancy, à Metz et dans toutes les autres villes occupées, des milliers d'aspirants aux emplois supérieurs ou subalternes que les vainqueurs se distribuent entre eux. Tous ces individus sont des besoigneux, faits sont pour leurs prussiennes, qui cherchent à s'abattre comme une nuée de sauterelles, sur nos malheureux départements qu'ils ont si cruellement éprouvés par la guerre.

Leur nombre est tellement considérable, d'après nos correspondants, qu'ils suffiraient à remplir tous les emplois de trois vastes royaumes.

Suivant une dépêche de Londres du 9, les Allemands capturés par les Français sont envoyés dans l'île d'Oléron. On sait que cette île, située dans le golfe de Gascogne, à l'ouest du département de la Charente-Inférieure, est puissamment fortifiée.

OBSERVATIONS

— DU —

DOCTEUR HUNTER

SUR LA CONSOMPTION.

LETTRE XIV.

[illegible]

R. & R. S. HUNTER, D. M., Au No 183 rue du Canal. Nlle-Orléans, 14 janvier 1871.

NOTE—Les Drs. R. et R. S. Hunter [illegible]

REPRÉSENTATION A BÉNÉFICE.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1871.

A Monsieur Lewis Baker:

Cher monsieur,—[illegible]

W. P. Harper, T. L. Jeffery, W. H. Hyman, W. R. Kreidler, A. F. Hernandez, R. Dennis, J. P. Moore, Henry P. Kernochan, Victor Meyer, John Phelps, G. A. Breaux, J. Orleans, Joseph A. Hinne; Ed. A. Palfrey, F. O. Palfrey, R. M. Payne, Theodore Stanton, R. R. Rivers, J. T. Hanna, M. T. Boatwright, W. Sabatier, J. V. Ayer, Charles V. Howard, J. O. Nixon, Fred. N. Thayer, Henry J. Vose, [illegible]

Nlle-Orléans, 14 janvier 1871.

A Messieurs Harper, Jeffery, Myers, etc., etc.

Messieurs—[illegible] J'ai l'honneur d'être, messieurs, votre dévoué serviteur.

LEWIS BAKER.

Nlle-Orléans, 13 janvier 1871.

A Monsieur Lewis Baker.

Cher monsieur—[illegible]

Edith Challis, Miss Daly, Miss M. Maddern, Frankie McClellan, Emma Cline, Geo C. Jordan, Jr.; Frank Evans, A. H. Davenport, T. J. Hind, J. Gaboy, G. Meldrum, M. [illegible]

Salle de la Société des Fils de la Louisiane. Nlle-Orléans, 14 janvier 1871. Une Assemblée générale du Board d'Administration [illegible] T. J. LEVIS, Président. P. J. COURTIN, Secrétaire.

Attention, Batterie C. [illegible] JNO. GLYNN, Jr., Capitaine.

Compagnie de Fabrique de Glace de la Louisiane. L'élection annuelle de neuf Directeurs [illegible] D. POCHELU, Secrétaire.

Società Italiana del Tiro al Bersaglio. BERSAGLIERI!—ATTENZIONE! [illegible] V. LAMANTIA.

Banque de l'Union de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1871. Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de 3 pour cent [illegible] GEO. A. FREREY, Caissier.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton. Nlle-Orléans, Lou., 10 janvier 1871. A partir du 1er février prochain, les chars de fret de ce chemin [illegible] J. M. REID, Surintendant.

Bureaux de la Compagnie Sanitaire et de Fertilisation de la Nlle-Orléans. Rue de l'Union, 12. Nlle-Orléans, 12 janvier 1871. Conformément aux dispositions de la section 4 de l'acte No 102 de la Législature [illegible] J. C. GOLDING, Secrétaire.

Avis au public. Bureau de la Compagnie du Chemin de fer des rues du Canal et Claiborne. Nlle-Orléans, 14 janvier 1871. A dater du dimanche 15 janvier, chacune des trois lignes [illegible] JOS. H. DE GRANGE, Secrétaire.

Un grand nombre d'actionnaires [illegible] Banque de l'Union de la Louisiane [illegible] UN ACTIONNAIRE.

Avis. Les réparations étant achevées, la réouverture de mes caves [illegible] LUNDI, 16 janvier 1871 [illegible] JOHN HAWKINS, Nos 182 et 184 de la rue de la Commune.

Arrivée récente. M. CHARLES LEIGHTON est arrivé cette semaine [illegible]

Une assemblée générale [illegible]

AVIS. Nous soussignés, [illegible] DIX MILLE PIASTRES [illegible] BILLETS [illegible] FELIX A. DUCROS, Exécuteur. Nlle-Orléans, Lou., 11 janvier 1871.

Dissolution de Société. La Société existant jusqu'à ce jour [illegible] JOSEPH MIRAMON, A. J. LESTAMEN.

A vendre pour cause de départ. GROCERIE [illegible]

A Vendre. Une grocerie bien achalandée [illegible]

Avis. La personne qui aurait un exemplaire de la Charte [illegible] PAULIN DUBEL.

Ales d'Ecosse, Porter de Londres, etc. 300 barriques ALES D'EDIMBOURG [illegible] PORTER STAR DE LONDRES [illegible] XX STOUT [illegible] WHISKY BOURBON et WHISKY RYE, etc. A vendre par [illegible]

CARTE DE HARDEE. Carte officielle de l'Etat de la Louisiane. Cette Carte, [illegible] EDGAR STEEL, Editeur. [illegible]

SOUVENEZ-VOUS! La Grande Vente, pour liquider, que fait M. REIMAN, — DE — Ses Marchandises d'Hiver, Ne durera plus que quelques jours. Tous les Articles vendus à un grand sacrifice. Avis aux personnes qui cherchent de bonnes occasions. [illegible] AVIS SPÉCIAL AUX MAITRES D'HOTEL, HOTELIERS, RESTAURANTS, BATEAUX. [illegible] M. REIMAN, 181 RUE DU CANAL 181 (Bâtisse Touro.)

THEODORE DANZIGER & SON, [illegible] RUE DU CANAL [illegible] ENTRE REMPARTS ET BOURGOGNE. [illegible] ARTICLES REÇUS CES JOURS-CI. [illegible] THEODORE DANZIGER & SON. Articles Déballés Hier: [illegible]

Par le navire [illegible] BOLO, de Cette, et le HENNEBOY, de Bordeaux. 35 [illegible] EN MAGASIN [illegible] VERMOUTH Noilly Prat & Co. [illegible] A vendre par Blanchin & Giraud, 62 et 64, Vieille-Levée.

A VENDRE—[illegible] fromage de Gruyère; [illegible] fromage de Munster; [illegible] FRS. JULES BOSE, [illegible] rue [illegible]

A vendre pour cause de départ. On DEMANDE à céder un CAFÉ [illegible]

Jambons de choix fourrés, De Kentucky, de la célèbre marque "BEAR GRASS HAMS." Nouvellement reçus en consignation, et à vendre Par SUMMERS & BRANNINS, [illegible] 6 rue Carondelet.

Grocerie et Café à vendre POUR CAUSE DE DÉPART. Les installations et le fonds de la grocerie et café, encoignure Orléans et Claiborne. [illegible]

CHARLES TROUILLY, 57 RUE DE CHARTRES 57. Vient de recevoir les articles suivants qu'il a choisis lui-même à Paris, pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An: Un grand choix d'ARTICLES DE FANTAISIE, tels que: BIJOUTERIE en tous genres, BOITES DE PARFUMERIE, NÉCESSAIRES DE VOYAGE, CRISTAUX DE BACCARAT, ÉVENTAILS, COURONNES de MARIÉES, FLEURS, etc., etc. —AUSSI— Un grand assortiment de CHEVEUX NATTES, CHIGNONS, FRISETTES, BOUCLES ET POSTIQUES, PERRUQUES de toutes nuances. Le tout offert à des prix modérés.

Avis. La société existant entre MM. CLAUDE LOUIS COPPONEX, JEAN-BERNARD MOULOR, dit Jean-Louis Monier, et CASIMIR CARITE [illegible] C. LOUIS COPPONEX, J. MOULOR, CASIMIR CARITE. Paroisse St-Jacques, 11 janvier 1871.

Travailleurs Chinois. Travailleurs Chinois. Voici le moment où les planteurs, les raffineurs, les fabricants [illegible]

Avis aux Consignataires. Le brig italien BOLO, capitaine [illegible] de Cette [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI, DE NORMAN & REISS, 181 et 183, rue Vieille-Levée, 181 et 183. UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE. [illegible] GATEAUX DE MARIAGE [illegible] FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c. Fire Works: ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES. Prize Boxes. BON TON, SANTA CLAUS, CASH PRIZE BOX, NOVELTIES, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY. A vendre en gros par NORMAN & REISS, Seuls Agents, Nos 181 et 183 de la rue Vieille-Levée.

Attention! Attention! Attention! Marchandises Sèches de Saison aux prix d'Encan, Chez PEPIN & TURCOTTE, 126 RUE DU CANAL 126. [illegible]

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans. 156 CANAL 156. (Incorporée le 15 mars 1856.) —OFFICIERS:— [illegible] Président. [illegible]

Société Suisse de Bienfaisance et de Secours Mutuel de la Nouvelle-Orléans. A l'assemblée du 1 janvier 1871 ont été élus comme officiers pour l'année courante: Messieurs M. WINTELER, Président; CHS. F. PILOT, Vice-Président; G. FATZER, Trésorier; AUG. HAGMANN, Secrétaire; GOTTF. MOLZEN, Asst. Secrétaire. [illegible] AUG. HAGMANN, Secrétaire.

Moulins à Sucre, de Niles. La compagnie ont acheté l'Etablissement de Niles [illegible] BLYMYER, NORTON & Co, Cincinnati, Ohio. [illegible] WM. CLOUGH [illegible]

Département des Finances. Hôtel de Ville—Nlle-Orléans, 3 janvier 1871. LICENCES DE LA VILLE. [illegible] JOHN S. WALTON, Administrateur des finances.

C. H. ZIMMERMANN & CO. 94 & 96 RUE CANAL. [illegible] Montres Américaines Waltham, [illegible] Bijoux et Argenterie Riches, [illegible]

MULLS SUISSES En magasin et à vendre, A vendre par J. G. LINGHAM & CO. Au No 7 de la rue Carondelet.

Avis. Avis est donné par les présentes à toutes les personnes ayant des réclamations contre la barque française "MARGUERITE" [illegible] A. G. TRÉMOULET, [illegible] Vieille-Levée.

Pommes de terre, Pommes de terre. 3,000 barils pommes de terre Ohio [illegible]

Avis Spécial. Les dernières invitations pour Dames, pour le Troisième GRAND BAL Paré et Masqué et CONCERT PROMENADE annuel du CONCLAVE ETNA No 16 [illegible] MARDI, 24 janvier 1871 [illegible]

Avis spécial. Aux Restaurateurs et Propriétaires de buvettes. Des propositions cachetées pour l'achat du privilége de la salle à souper et de la buvette de l'Odd Fellows-Hall, le MARDI SOIR, 24 janvier 1871—date du TROISIEME GRAND BAL ANNUEL, paré et masqué, du CONCLAVE ETNA No 16 [illegible]

AVIS. J'AI vendu, aujourd'hui, à MM. E. Fernandez & Co, mon intérêt dans le "Fashion Dry Goods Store." Veuve L. E. LAROSE. Nlle-Orléans, 11 janvier 1871. [illegible] J. A. LAROSE. A. FERNANDEZ & CO. Nlle-Orléans, 11 janvier 1871.

$500 de récompense. L'ASSOCIATION de la FOIRE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE de la Louisiane payera CINQUANTE PIASTRES [illegible] LUTHER HOMES, Secrétaire et Trésorier.

ALBERT PAUL & CO., ENCANTEURS. Au No 47 du Passage de la Bourse, entre les rues Dumaine et Bienville, Nouvelle-Orléans. [illegible]

Viande de boeuf Fulton, de Hall. 1000 tierçons et barils boeuf mess et fulton [illegible] A vendre par HAYS, TUNSTALL & Co., Au No 11 de la rue Poydras.

PARTAGAS 10,000 PARTAGAS LONDRES—Tabac fin et Bouton—venant d'être importés et placement garantis, à vendre, en lots, au gré des acheteurs par GONZALES FRERES. [illegible]

Vin de Champagne Piper-Heidsieck. [illegible] T. BAILEY BLANCHARD Jr, [illegible] Vieille-Levée.

Mme THIERRY, Coin Bayou et Bourbon. [illegible]

G. L. FEVRE, 168 Rue Royale 168. IMPORTATEUR de VEAUX VERNIS, VEAUX CIRES ET MEGISSES, CHEVRE et tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS. [illegible]

C. MEHLE & CO. CHRIS. MEHLE, R. C. STEINBECK et J. DONALDSON. Négociants Commissionnaires POUR LA VENTE DE BESTIAUX. [illegible]

Collége Commercial de St-Stanislas A LA BAIE ST. LOUIS. Ce COLLEGE, auquel la Législature de l'Etat vient d'accorder une charte [illegible]

Changement de domicile. Mme FERRARI, ACCOUCHEUSE, informe sa clientèle qu'elle a transféré son domicile au No 182 rue d'Orléans, entre Remparts et Bourgogne. [illegible]

J. SAGET, Armurier, 195 RUE DE CHARTRES 195. A un bel assortiment de fusils Lefaucheux [illegible]

P. DEJAN, Encoignure Dauphine et Quartier. GRAND DÉBALLAGE de beaux Meubles de chambre à coucher, salon, salle à manger [illegible] M. Déjan répare et vernit les meubles en tout genre [illegible]

SACRIFICE. Liquidation pour cause de départ. F. MEUNIER, 91 ROYALE 91. Offre à vendre, en gros ou en détail, son stock de MARCHANDISES DE FANTAISIE [illegible]

Water-Works. Water-Works. C. L. CHAPOTEL, Encoignure des rues Bienville et Bourbon [illegible]

Satisfaction! Sacrifice Extraordinaire! Chaussures de Philadelphie,—Bottes Balmoral de Baltimore [illegible] MAGASIN STE-ANNE du DRAPEAU ROUGE, 6 rue Ste-Anne près de Royale. [illegible]

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nlle-Orléans, 5 janvier 1871. L'ÉLECTION annuelle de neuf Directeurs de cette Banque [illegible]

Bureau de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet. Nlle-Orléans, 2 décembre 1870. AVIS—Une élection de neuf Directeurs de cette Compagnie [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. SOUS LE 14 JANVIER—CLASSE No 12. [illegible] HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs. [illegible] H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

ETAT DE LA LOUISIANE. VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. Qu'il soit connu que ce premier jour de mois de novembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-dix. Par-devant moi, EDOUARD BARNETT, notaire public [illegible] "LA SALAMANDRE" (SALAMANDER FIRE INS. CO.) [illegible] ARTICLE I. [illegible] ARTICLE XVI. [illegible] EDW. BARNETT, Not. Pub.

Compagnie d'Assistance Mutuelle D'ASSURANCE des ANIMAUX VIVANTS DE LA NLLE-ORLÉANS. [illegible] CHEVAUX ET MULETS. [illegible] Directeurs: W. J. JOHNSON, Président; W. C. SHEPHARD, D. L. HOLLIDAY, H. T. HAYS, C. W. NEWMAN. [illegible]